

MONDREVILLE

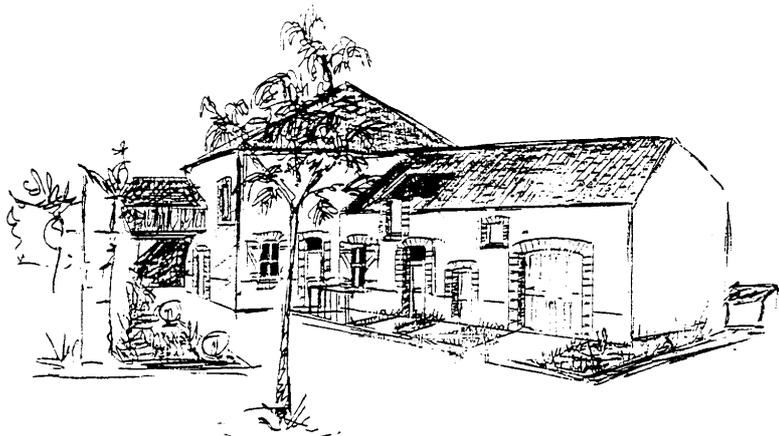
* * * * *

BULLETIN MUNICIPAL

Année 2009

N° 17

Juillet



Sommaire :

- Le mot du Maire page 1
- Travaux page 2
- Divers page 3/4
- Etat civil Vie associative page 5/6
- Calendrier des activités page 7
- Compte administratif page 8

- la Mairie côté cour -

Téléphone de la Mairie : 01 64 29 32 17

Fax : 01 64 29 38 54

e-mail : MAIRIE-DE-MONDREVILLE@wanadoo.fr

Horaires de permanence :

- * Mardi de 18 h 30 à 19 h 30
- * Jeudi de 11 h 00 à 12 h 00
- * Samedi de 09 h 30 à 11 h 30

Dates de permanence durant le mois d'août :
Voir page 3

Le mot du Maire

Extension du réseau incendie, mise en place de nouvelles signalisations routières, entretien de voirie à venir, début prochain des réhabilitations d'assainissement non collectif..., vous pouvez le constater sur le temps, les travaux avancent et les projets se réalisent.

Que cet été 2009 commencé avec le soleil ne soit pas assombri par des soucis liés à la crise ambiante et que chacun d'entre vous puisse appréhender la rentrée avec sérénité.

Toute l'équipe municipale vous souhaite de bonnes vacances, de bonnes récoltes et vous donne rendez-vous à nos festivités du 13 et 14 juillet.

Le Maire,

Patrick CHAUSSY.

TRAVAUX

Travaux de voirie :

Afin d'améliorer la sécurité routière, les travaux de marquage au sol, c'est-à-dire les « cédez le passage », « passages piétons » et pose d'autres panneaux verticaux effectués par l'entreprise SIROM de Vaux-le-Pénil, sont achevés.

Pour l'entretien de voirie (réfection des voies communales, points à temps...), l'entreprise CANO-SNED assurera le suivi de ces travaux sur une durée de 4 ans.

Carte communale :

La Société ECMO de Villemandeur a été retenue pour l'élaboration de la carte communale, pour un coût de 7000 €, financé en partie par la D.G.D (dotation générale de décentralisation). L'enveloppe du Conseil Général de Seine et Marne arrivera en fin d'année.

Réseau incendie :

Une extension du réseau incendie pour protéger les silos de la CAPROGA a été réalisée dernièrement. Une demande de D.G.E est en cours pour son financement.

Assainissement :

Après les différentes phases de négociation prévues par le Code des Marchés Publics, l'entreprise REDON T.P de Montargis a été retenue. Les pré conventions ont été adressées aux personnes qui ont répondu favorablement pour la réhabilitation des dispositifs d'assainissement non collectifs. Les retours sont favorables et la prochaine phase concernera l'élaboration des devis définitifs par l'entreprise Redon, qui se rendra au domicile des personnes concernées. En principe, les travaux commenceront à l'automne.

Le calendrier prévisionnel pourrait être celui-ci :

1 – Septembre : début des visites par l'entreprise REDON chez chacun pour les devis définitifs

2 – Octobre : Première commande et début des travaux

Afin d'établir le programme d'exécution des travaux qui s'étaleraient environ sur 24 mois et soucieux de répondre au mieux aux attentes de chacun pour que tout se déroule bien, nous souhaiterions que les personnes ayant des impératifs nous le fasse connaître rapidement.

BUDGET 2009

Taxes :

Le conseil municipal a procédé à nouveau à la fixation des quatre taxes locales.

Leur taux reste inchangé, à savoir :

- taxe d'habitation 9,45 %
- taxe foncière bâti 15,08 %
- taxe foncière non bâti 29,93 %
- taxe professionnelle 18,19 %

AFFAIRES SCOLAIRES

Service d'accueil :

En raison de l'exiguïté des locaux dans le logement de l'école, le service d'accueil est installé au 4 route de Sceaux. Le numéro de téléphone est le **01 64 78 79 58**.

Le règlement de ce service est disponible au siège du Syndicat (Mairie de Chenou) où les inscriptions peuvent être prises.

Effectifs prévus pour septembre 2009 :

Ecole maternelle de Mondreville : nos petits écoliers seront au nombre de 20, dont 8 en petite section, 8 en moyenne section et 4 en grande section.

Ecole primaire de Chenou : les plus grands seront au nombre de 31, dont 6 en CP, 5 en CE1, 9 en CE2, 4 en CM1 et 7 en CM2.

Transports Scolaires :

Carte de transport : Les élèves du collège de Château-Landon doivent faire leur demande de carte de car. Merci de vous présenter en Mairie avec une photo d'identité avant le 31 juillet 09. En cas de perte durant l'année scolaire, celle-ci pourra être renouvelée au coût de 8 €.

Carte Imagine « R » : les personnes désirant obtenir cette carte pour la rentrée scolaire 2009-2010 peuvent se renseigner au 08 91 67 00 67, sur le site www.imagine-r.com ou retirer un dossier à une gare S.N.C.F.

DIVERS

Les Permanences d'été de la Mairie :

La Mairie sera fermée du 31 juillet au 28 août 2009 inclus.

Reprise des permanences le 29 août 2009.

En cas d'urgence, vous pouvez vous adresser à Mr CHAUSSY au 01 64 29 42 47 ou Mr HUREAU au 01 64 29 35 33 ou Mme FROT au 01 64 29 35 16.

Renseignements cadastraux :

www.cadastre.gouv.fr ou
www.service-public.fr

Salle polyvalente :

La salle polyvalente est exclusivement mise à disposition des associations locales, des habitants de la commune et éventuellement aux associations ou entreprises extérieures, pour un maximum de 109 personnes (y compris le personnel de service).

Les locataires devront être majeurs.

Renseignements pour la location au secrétariat de Mairie.

Lieu-dit « Cotancelle » :

Une adresse postale a été attribuée au lieu-dit « Cotancelle », avec le n° 1 pour la Caproga, et le n°19 pour Monsieur Leloup, route de Pilvernier.

Sictrom :

Le cabinet OPTAE ne rendra les résultats de l'étude d'optimisation que dans le courant du mois de juillet. Cette étude a pour objectif de réduire le coût global de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. En ce qui concerne les communes rurales, une augmentation significative de la T.E.O.M est appliquée en 2009. Cette taxe ayant peu évolué pour les zones rurales ces dernières années, un rattrapage doit être appliqué.

Syndicat des eaux Chenou-Mondreville :

Le contrat d'affermage de la SAUR a été reconduit pour une durée de 12 ans.

Projet éolien :

Le 14 février 2009, les opposants au projet ont déposé un dossier contre la décision préfectorale accordant le permis de construire des éoliennes dans le département de Seine et Marne et formulé deux requêtes :

- une requête en référé demandant la suspension immédiate des permis
- une requête dite « sur le fond », demandant l'annulation des permis

Le Juge des référés du Tribunal Administratif de Melun a rejeté la demande de suspension.

Une deuxième requête s'appuyant sur les mêmes arguments a été déposée. Trois Juges statueront sur la décision finale (délai d'instruction entre 6 et 12 mois).

Recensement militaire :

Les jeunes garçons et les jeunes filles doivent se présenter à la Mairie dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille, afin de se faire recenser. Une attestation leur sera remise.

Il est rappelé que le recensement est obligatoire pour les garçons et les filles. En effet, l'attestation leur sera demandée pour l'inscription au permis de conduire et aux divers examens.

Sécurité :

Nous vous rappelons que la divagation des animaux sur la voie publique, et notamment celle des chiens est interdite. Un arrêté du Maire a été pris dans ce sens le 10 avril 2008.

La tenue en laisse est obligatoire à l'intérieur de l'agglomération (stade compris).

Comme chaque année, la compagnie de Gendarmerie de Fontainebleau organise, durant la période estivale, une opération dénommée « Sécurité Vacances » qui consiste à apporter une attention particulière aux résidences inoccupées pendant les vacances. Il suffit que les occupants habituels signalent leur départ à la gendarmerie de Château-Landon. Cette opération se pérennise et est applicable toute l'année, à la demande des habitants.

Infos pratiques :

Séjour en Europe : 3 semaines avant votre départ, commander la Carte Européenne d'Assurance Maladie à votre caisse (valable un an)

Renseignement Tel 0.820.904.138 ou www.melun.ameli.fr

Communiqué de l'assurance maladie : Vous avez perdu un proche. Peut-être avez-vous droit au capital décès versé par l'assurance maladie ?

Attention, si vous êtes bénéficiaire prioritaire du capital décès, vous disposez d'un délai d'un mois pour déposer votre demande.

Renseignez-vous dans nos points d'accueil ou téléphonez au 36.46.

Nouvelles aides financières de l'assurance maladie de Seine et Marne pour les personnes en situation de précarité et/ou touchées par la maladie. Pour en savoir plus, des conseillers du service d'action sanitaire et sociale sont joignables au 36.46.

Ordre national des chirurgiens dentistes : voici le numéro des urgences dentaires des dimanches et jours fériés : 08 92 23 11 28.

Institut national de prévention et d'éducation pour la santé : Concernant l'épidémie de grippe, conseils et gestes de prévention sont téléchargeables sur le site www.inpes.santé.fr. En ce qui concerne l'évolution de la situation, consultez le site www.pandemie-grippale.gouv.fr ou téléphonez au **0 825 302 302**.

Maison départementale des solidarités : L'équipe d'accueil recevra les usagers à la maison départementale des solidarités de Nemours - 1 rue du Beauregard, le lundi, jeudi, vendredi matin et le mardi après-midi.

Canton de Château-Landon : 2 sites d'accueil

- boutique info Souppes S/Loing 1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} mardi matin
- mairie de Château-Landon 2^{ème} et 4^{ème} jeudi après-midi

Pour prendre rendez-vous téléphonez au 01 60 55 20 03 ou au 01 60 55 20 38

L'association Aide et Soutien à Domicile 77 de Familles Rurales (ASSAD 77) : Sa mission est de permettre aux personnes et aux familles de pouvoir continuer à vivre à leur domicile et ce, malgré les difficultés rencontrées (maladie, âge, handicap). Pour toute demande, veuillez contacter votre correspondant local ou la Mairie de votre commune ou appeler au **01 64 14 42 42**.

Sem@for 77 : numéro client pour répondre à toutes vos questions sur l'Internet haut débit :
N° cristal 0 969 390 777

Transport Véolia : portail Internet : www.veolia-transport-idf.fr pour information sur le trafic.
Inscription par adresse mail.

Carte d'identité : En cas de perte ou de vol, le renouvellement est payant (**timbre fiscal de 25 euros**)

ET LA VIE DU VILLAGE

Recensement :

Le résultat du dernier recensement de la commune est de 361 habitants.

Etat Civil :

Naissance :

- LITTRÉ Rémyse née le 1.04.09
- LANOIRE Jules né le 8.04.09

Mariage :

- Stéphanie MACÉ et Frédéric LANOIRE le 21.02.09

Décès :

- Madame GUILLORET Raymonde le 2.04.09
- Madame BOULLONNOIS Yvonne le 6.05.09

Félicitations à Théophile BONZON pour la médaille d'or de meilleur apprenti de Seine et Marne et d'Île de France, formé par l'entreprise NOUVEL de Mondreville (charpente-couverture).

Vie associative :

Le Comité des Fêtes vous remercie de votre participation apportée à la kermesse et vous invite à la soirée barbecue du 13 juillet.

Le renouvellement du bureau a eu lieu le 20 juin 2009 et se compose ainsi :

- Président	Monsieur Dominique QUINOT
- Vice-présidente	Madame Nadine PETIT
- Trésorière	Madame Maryse CHAUSSY
- Trésorière adjointe	Madame Laurence TAVERNE
- Secrétaire	Madame Colette BOUTON
- Secrétaire Adjointe	Madame Bernadette BARBOSA

L'A.S les Grillons de Mondreville : la saison de l'A.S.G.M s'est achevée par un tournoi le 6 juin. Seize équipes étaient présentes. Le tournoi a été gagné par une des équipes de Château-Landon. L'A.S.G.M tiendra son Assemblée Générale le vendredi 18 septembre. Les personnes désirant créer une nouvelle section ou s'investir dans le club seront les bienvenues.

Le Club des Anciens vous informe de ses réunions tous les deuxièmes jeudi de chaque mois.

Dates à ne pas manquer :

- Jeudi 10 septembre : Repas du Club.
- Jeudi 10 décembre : Galette de St Eloi
- fin novembre-début décembre : spectacle à prévoir

La Société de Chasse « La Mondrevilloise » tiendra son assemblée générale des sociétaires et propriétaires le vendredi 4 septembre à 20 h 30 à la salle polyvalente.

Les Sapeurs Pompiers demandent aux agriculteurs de bien vouloir procéder à un déchaumage dès la coupe des différentes cultures aux abords du village afin d'éviter tout risque d'incendie.

Le C.P.I de Mondreville informe les habitants qu'une manœuvre commune avec les C.I de Beaumont et Château-Landon aura lieu le samedi 5 septembre 2009, rue des Cerisiers en fin de matinée.

Le Club Jeux et Loisirs vous rappelle qu'il se réunit le 1^{er} et 3^{ème} vendredi de chaque mois à 20 h 30 (salle polyvalente). Les nouveaux adhérents seront les bienvenus.

Les Amis de l'église continuent leurs activités, c'est-à-dire principalement l'organisation de deux concerts de musique classique annuels. Jusqu'à présent, nous pouvons dire que ces concerts sont très appréciés par ceux qui y assistent et cela est dû surtout à la qualité des artistes que nous invitons, mais aussi à notre belle église et à l'accueil que nous leur réservons, que nous voulons amical et chaleureux... Au dernier concert du dimanche 21 juin, nous avons eu le plaisir de voir que les habitants de Mondreville sont venus plus nombreux ! Espérons qu'ils vont s'habituer à venir participer à ces beaux moments ! Ce concert était donné par deux très jeunes musiciens (piano et violoncelle), qui nous ont subjugué par leur enthousiasme et leur symbiose musicale dans un programme qui couvrait le 19 et 20^{ème} siècle.

Les Amis de l'école

L'assemblée Générale aura lieu au mois de septembre, la date sera précisée ultérieurement.

LES DATES À RETENIR

- Lundi 13 juillet* - **Soirée Barbecue** (à 20 heures au Stade)
Prix : 6 € 50 pour les adultes
3 € 50 pour les moins de 12 ans
(Réservations appréciées au 01 64 29 42 47)
- **Retraite aux flambeaux** vers 22 h 30 (départ du stade)
- Mardi 14 juillet* - **Tournoi de pétanque** : Rendez-vous à 8 h 45 au Stade
- **Jeux enfants / Goûter** : Rendez-vous à 15 h au Stade
- Vendredi 4 septembre* - **Assemblée Générale** de la Société de Chasse « La Mondrevilloise »
- Jeudi 10 septembre* - **Repas** du Club des Anciens
- Vendredi 18 septembre* - **Assemblée Générale** de l'Association Sportive « Les Grillons »
Rendez-vous à 20 h 30 au Stade.
- Samedi 19 et*
Dimanche 20 septembre - **Journées du Patrimoine**
- Mercredi 18 novembre* - **Soirée R.F.M** année 80 à Orléans, organisée par le Comité des Fêtes
Départ 18 h
Prix : 40 € pour les habitants de Mondreville
55 € pour les extérieurs
- Samedi 21 Novembre* - **Repas de la commune** organisé par le C.C.A.S
- Jeudi 10 Décembre* - **Galette de St Eloi** organisée par le Club des Anciens

